



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES ARMÉES

## **AVIS DE RECRUTEMENT D'OUVRIERS DE L'ÉTAT au titre de l'année 2024 au sein de la base aérienne 123 d'Orléans-Bricy**

### **I/ Nombre et répartition géographique des places offertes au recrutement d'ouvriers de l'Etat organisé au titre de l'année 2024.**

Le nombre de postes offerts au recrutement au sein de la base aérienne 123 d'Orléans est fixé comme suit :

- un poste de « Mécanicien structure aéronautique »
- un poste de « Tourneur fraiseur »
- deux postes de « Mécanicien maintenance mécanique »

*Pour indication, un salaire brut de base + prime de rendement de 17% = environ 1 700€ net.*

### **II/ Calendrier de la sélection.**

La date limite de dépôt des dossiers de candidatures est fixée au **31 mars 2024** (le cachet de la poste faisant foi le cas échéant).

L'examen des dossiers par la commission de pré-sélection se déroulera semaine 14 (entre le 2 et le 5 avril 2024. Au terme de cet examen, la commission établit une liste de candidat(e)s sélectionné(e)s pour subir les épreuves de l'essai professionnel d'embauche qui se dérouleront, normalement, **semaine 19 ou 20.**

Seul(e)s seront convoqué(e)s, par mail, les candidat(e)s retenu(e)s préalablement par la commission **au moins 10 jours avant la date des épreuves.**

La date prévisionnelle de prise de poste est fixée au **mardi 1<sup>er</sup> septembre 2024.**

### **III/ Conditions d'inscription des candidat(e)s.**

Ce recrutement est ouvert à toute personne détenant un niveau de diplôme ou des compétences techniques fixées par la nomenclature des professions ouvrières. Les candidat(e)s devront donc détenir un CAP, un BEP ou d'un diplôme d'un niveau équivalent ou supérieur de l'enseignement technologique dans la profession ou dans le domaine professionnel pour lequel ils/elles postulent ou justifier d'une expérience dûment attestée d'au moins 3 années dans la profession ou dans le domaine professionnel, comme ouvrier professionnel.

Les candidat(e)s en dernière année de formation dans le cadre d'un contrat d'apprentissage doivent justifier de la possession du diplôme requis et l'âge de 18 ans au plus tard à la date de la signature du contrat d'embauche en qualité d'ouvrier auxiliaire, soit le 1<sup>er</sup> septembre 2024 en principe.

Les candidat(e)s doivent remplir les conditions générales d'accès aux emplois publics (nationalité, jouissance des droits civiques, casier juridique compatibles avec l'exercice des fonctions postulées, régularité de la situation au regard des dispositions du code du service national, aptitude physique).

Les candidat(e)s doivent être de nationalité française ou ressortissant de l'un des États membres de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen ou ressortissant d'Andorre, de Monaco ou de la Suisse.

#### **IV/ Constitution du dossier de candidature.**

Les candidat(e)s doivent impérativement transmettre leur dossier de candidature complet :

- par courrier électronique (de préférence) à l'adresse suivante :  
[ba123-brh-cpc.charge-personnel.fct@intradef.gouv.fr](mailto:ba123-brh-cpc.charge-personnel.fct@intradef.gouv.fr) pour les candidat(e)s de l'AAE  
[ba123-brh-cpc.charge-personnel.fct@def.gouv.fr](mailto:ba123-brh-cpc.charge-personnel.fct@def.gouv.fr) pour les autres candidat(e)s

- ou par voie postale à l'adresse suivante :

Base aérienne 123 d'Orléans-Bricy  
Bureau Ressources Humaines (BRH 3B.123)  
Gestionnaire RH PC  
BP 30130  
45143 ST JEAN DE LA RUELLE Cedex

Un récépissé par mail sera systématiquement envoyé pour toute réception de dossier.

Ce dossier comprend :

- ✓ Le formulaire d'inscription joint au présent avis en annexe I, dûment complété ;
- ✓ Un curriculum vitae détaillé indiquant le niveau d'étude ainsi que, le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés ;
- ✓ Une lettre de motivation ;
- ✓ La photocopie du (des) diplôme(s) détenu(s) ;
- ✓ La photocopie de la carte nationale d'identité (recto/verso) ou passeport à jour ;
- ✓ Le formulaire type de demande de contrôle élémentaire joint au présent avis en annexe 2 dûment complété (partie 2/3 + signature) ;
- ✓ La photocopie du document attestant de la position régulière au regard du service national.

Les candidat(e)s en dernière année de formation dans le cadre d'un contrat d'apprentissage conclu dans le secteur public ou privé joignent en outre leurs évaluations réalisées durant leur formation.

Les candidat(e)s mineur(e)s à la date de l'essai professionnel d'embauche font parvenir une autorisation à participer aux épreuves établies par la personne exerçant l'autorité parentale.

Les candidat(e)s handicapé(e)s peuvent bénéficier, sur demande et sur avis médical, d'aménagements d'épreuves. Ils/elles doivent joindre au dossier de candidature un courrier à l'attention du président du jury, accompagné du certificat médical d'un médecin agréé appuyant cette demande et précisant le type d'aménagement nécessaire ainsi que l'attestation de reconnaissance de la qualité d'élève ou de travailleur handicapé. La liste des médecins agréés est disponible auprès de la préfecture de leur département de résidence.

**Tout dossier de candidature incomplet ou présenté hors délai ne sera pas retenu.**

#### **VI/ Organisation de la sélection.**

L'essai professionnel d'embauche est composé :

- d'une épreuve théorique visant à vérifier les connaissances du/de la candidat(e) et ses capacités de compréhension (coefficient et note éliminatoire) ;
- d'une épreuve pratique portant sur l'accomplissement en situation réelle d'une ou de plusieurs tâches se rapportant à la profession. L'épreuve pratique se termine par un échange de 15 minutes avec le jury, portant sur le déroulement de l'épreuve pratique, sur les expériences professionnelles et personnelles du candidat ainsi que sur sa motivation et ses

capacités à pourvoir le poste. La durée de l'épreuve pratique ne peut excéder 6 heures (coefficient et note éliminatoire).

La réussite à l'essai est conditionnée par une note globale minimale de 12/20.

A l'issue de l'essai professionnel, le jury établira la liste des candidats classés par ordre de mérite déclarés aptes au recrutement et correspondant au nombre de postes à pourvoir. Il établira le cas échéant une liste complémentaire à laquelle il pourrait être fait appel ultérieurement.

## **VI/ Type de recrutement après sélection.**

A l'issue de la procédure de sélection et sous réserve, notamment de remplir les conditions d'aptitude médicale de la profession visée (certificat médical d'aptitude délivré par un médecin agréé), et d'être libre de tout engagement vis-à-vis de tout employeur, le candidat retenu sera recruté en qualité d'ouvrier auxiliaire et signera un contrat à durée déterminée. Il effectue une période d'auxiliarat d'une durée d'un an réduite de six mois si la manière de servir le justifie.

À l'issue de cette période, si l'ouvrier donne satisfaction, il est affilié au régime des pensions des ouvriers de l'État et signe un contrat à durée indéterminée. Dès son affiliation, il devient ouvrier réglementé.

Pour tout renseignement, les candidats peuvent s'adresser à la cellule RH/Personnel civil du Bureau des ressources humaines par mail :

[ba123-brh-cpc.charge-personnel.fct@intradef.gouv.fr](mailto:ba123-brh-cpc.charge-personnel.fct@intradef.gouv.fr) pour les candidat(e)s de l'AAE

[ba123-brh-cpc.charge-personnel.fct@def.gouv.fr](mailto:ba123-brh-cpc.charge-personnel.fct@def.gouv.fr) pour les autres candidat(e)s